

# PETITES ANNONCES TARIFS ET CONDITIONS GÉNÉRALES 2019

Informations  
obligatoires



**Apiculteur n°** .....

25,00 € TTC pour les 15 premiers mots + 1,50 €/mot supplémentaire.

**Structure commerciale :** .....

50,00 € TTC pour les 15 premiers mots + 1,50 €/mot supplémentaire.

**Nom :** ..... **Téléphone :** .....

Mois de parution (merci de cocher les cases des mois choisis) :

JANVIER     FÉVRIER     MARS     AVRIL     MAI     JUIN  
 JUILLET-AOÛT (numéros couplés)     SEPTEMBRE     OCTOBRE     NOVEMBRE     DÉCEMBRE

**Nombre d'insertion(s) :** .....  **Tramage** (5,00 € supplémentaire par annonce)

**Nombre de mots :** ..... **Tarifs :** .....

## FORFAIT FIDÉLITÉ :

5 % de remise pour 6 insertions annuelles • 10 % de remise pour 11 insertions annuelles

**GRATUIT POUR L'ANNÉE 2019** pour les apiculteurs abonnés à notre revue concernant les annonces dédiées à la vente des produits de la ruche (miel en fûts et en seaux, pollen, gelée royale et propolis). Pour faciliter vos transactions, nous vous invitons à indiquer la nature de vos miels et les tonnages disponibles. Il faut impérativement inscrire en haut du présent bulletin votre numéro d'apiculteur. **RÈGLEMENT :** par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'**UNAF**. Chaque texte doit être obligatoirement accompagné de son règlement pour être publié. Selon le libellé, la rédaction se réserve le droit de ne pas publier. Glissez vite le texte de votre petite annonce et son règlement dans la même enveloppe adressée à : **UNAF - 5 bis, rue Faÿs - 94160 SAINT-MANDÉ** - Tél. 01 41 79 74 40. Merci de l'**adresser avant le 15 du mois précédant le mois de parution**. Les petites annonces paraissent dans la revue « **Abeilles et Fleurs** » et sur le site **www.unaf-apiculture.info**

## RÉDIGEZ VOTRE ANNONCE :

.....

.....

.....

.....

.....